

Ville de Spa



A U T H E N T I ' C I T Y

**Déclaration de politique communale
2022-2024**

Table des matières

Introduction	3
Aménagements urbains et mobilité	5
Sauvegarde du patrimoine	6
Emploi, économie, tourisme.....	7
Logement	9
Participation citoyenne, communication, transparence	10
Energie, environnement, développement durable	11
Action sociale, aînés et santé	13
Sport et Culture	15
Enseignement, Jeunesse, Petite enfance	17
Volet budgétaire	18

Introduction

La Déclaration de Politique Communale constitue le projet politique et la vision pour Spa que la majorité MR – S.P.A- OSONS Spa compte mettre en œuvre durant les 2 années à venir, tout en y intégrant le cadre budgétaire.

Elle est le fruit d'une réflexion commune, d'une vision partagée sur le développement de la ville mais, aussi, le résultat d'un processus participatif qui a permis d'alimenter les programmes respectifs de chaque partenaire.

Cette Déclaration est ainsi portée par la volonté de faire de Spa une ville qui met les spadois(e)s au cœur de ses préoccupations, en construisant une administration toujours plus moderne et efficace et des services publics de qualité, au bénéfice de tous, en développant une vision du tourisme, de la culture qui inclut les spadois et les spadoises afin d'augmenter leur qualité de vie par le développement de l'emploi, des services, et principalement de la santé au sens le plus large.

Spa doit demeurer une ville de bien-être et de santé, d'abord pour les citoyens et les citoyennes qui y vivent, y grandissent, y travaillent et y vieillissent mais aussi pour tous ceux et toutes celles qui aiment s'y retrouver pour un moment de détente, de convivialité ou de culture.

L'emploi et le développement de Spa nécessite une diversité des offres commerciales. Une politique volontariste a été mise en place afin d'augmenter l'offre de commerces et de galeries d'art en collaboration avec les commerçants de la ville.

Pour cette dernière partie de mandature, nous voulons donc offrir aux citoyen(ne)s un projet global attractif, pensé sur le long terme et co-construit autour des grandes thématiques suivantes :

- Aménagements urbains et mobilité
- Patrimoine
- Emploi, commerce, économie, tourisme
- Logement
- Participation citoyenne, transparence
- Energie, environnement, développement durable et économie circulaire
- Culture et Sport
- Action sociale, aînés, santé
- Enseignement, jeunesse, petite enfance
- Volet budgétaire

La Déclaration de politique communale sera ensuite traduite en objectifs opérationnels au sein du Programme stratégique transversal afin de mieux programmer le projet politique en planifiant et évaluant les actions. Ce travail se fera en étroite collaboration avec les services communaux et les acteurs concernés œuvrant à Spa.

Sophie DELETTRE, Bourgmestre

Nicolas TEFNIN, premier échevin

Francis BASTIN, deuxième échevin

Wee Min KUO, troisième échevin

Paul MATHY, quatrième échevin

Charlotte GUYOT-STEVENSON, cinquième échevine

Alda GREOLI, Présidente du CPAS

Yoann FREDERIC, Président du conseil communal

Aménagements urbains et mobilité

L'espace public appartient à tou(te)s. Nous voulons rendre celui-ci toujours propice à la convivialité et à la création du lien social, tout en accordant toute la place qui leur revient aux personnes à mobilité réduite et à la mobilité active et douce.

En ce sens, les travaux entrepris au cours de la législature seront concentrés autour des projets suivants :

- l'étude d'aménagements garantissant la mise en œuvre de « boucles PMR »
- la création d'une piste cyclable en site propre depuis Marteau jusqu'au nouveau rond-point en face du Musée de la Ville d'eaux ;
- la poursuite des travaux d'aménagement du RAVeL L44, intégrant une plateforme multimodale, un parc linéaire et une passerelle ;
- la poursuite d'une politique volontariste d'entretien des trottoirs, en veillant à ce que ceux-ci soient adaptés aux personnes à mobilité réduite ;
- la poursuite de la piétonisation du centre-ville au service de la mobilité active et de la convivialité, notamment les dessertes de la Place Royale et de l'Avenue Reine Astrid ;
- le réaménagement définitif de la Place de l'hôtel de ville ainsi que l'étude spécifique de la Place du Perron ;
- la création d'une infrastructure de « Sports de rue » à proximité de l'Athénée ;
- la rénovation de la piscine communale ;
- le renforcement des voûtes du Wayai ;
- la rénovation de la place royale dans le même esprit que la place du monument ;
- le maintien de la gratuité du parking avec un contrôle efficace de la zone bleue ;
- la rénovation de la Galerie Léopold II ;
- l'amélioration de la convivialité au travers du mobilier urbain et de l'éclairage public en utilisant les nouvelles technologies. Une étude sera menée sur la qualité et la sécurité de l'éclairage des passages pour piétons ;
- l'amélioration de la sécurité des itinéraires concernés par des reports de circulation ;
- l'étude de la mobilité sur l'axe Barisart pour améliorer la fluidité, la sécurité de tous les usagers et la structuration du parking
- l'aménagement de dispositifs de sécurité sur les voiries principales à Creppe.
- L'étude de la mise en place une navette accessible vers le centre-ville les jours d'affluence depuis les parkings de délestage gratuits ;

Sauvegarde du patrimoine

Notre Ville possède un cachet historique et patrimonial exceptionnel, héritage d'un passé glorieux. Berceau du thermalisme moderne, notre cité jouit également d'une identité thermale unique, qui doit être cultivée et renforcée, dans une dialectique entre la nature, l'eau, la culture et le patrimoine. Ce patrimoine matériel et immatériel est notre fierté et nous viserons à ce qu'il constitue encore davantage un élément moteur de notre développement économique, culturel et touristique mais aussi celui des communes qui nous entourent, avec une offre de collaboration et de rayonnement améliorée.

En ce sens, nous voulons :

- mettre en œuvre le plan de gestion lié à la reconnaissance par l'UNESCO du caractère exceptionnel de Spa, berceau du thermalisme moderne.
- poursuivre les travaux de restauration du patrimoine spadois ;
- susciter des partenariats d'étude et créer un répertoire des sujets d'étude (inventaires, recherches, travaux de fin d'étude, ...) ;
- créer une école des arts de la rénovation avec l'implication des artisans d'art locaux mais aussi de la région, en collaboration avec la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles,
- accompagner les propriétaires publics ou privés dans le cadre de la restauration et en cas de transformation de leurs immeubles patrimoniaux (biens classés, villas spadoises, biens repris à l'IPIC, ...);
- continuer la politique de restauration du petit patrimoine, dont l'aubette de tram de la route de Balmoral ;
- sensibiliser les plus jeunes au patrimoine spadois ;
- informer et sensibiliser les acteurs économiques au projet « Grandes Villes d'eau d'Europe » ;
- maintenir, renforcer et moduler la prime à la restauration des façades ;
- augmenter la présence de l'eau dans la ville ;
- élaborer une charte d'utilisation de l'espace public lors des manifestations en ville et dans la nature en partenariat avec l'AWAP et le DNF ;
- envisager le développement de l'action « cimetières nature » sur tous les cimetières de la commune ;
- illustrer et expliquer l'histoire des villages
- initier des contacts avec les propriétaires de bâtiments emblématiques en vue de la rénovation de ceux-ci et d'une affectation durable (Arcades , Trois Clés,...) ;
- encourager les propriétaires de « villas spadoises » à participer à des journées découvertes de leur patrimoine privé ;
- Mettre en valeur l'histoire Spadoise à travers des activités ludiques et attrayantes pour tous les âges ;

Emploi, commerce, économie, tourisme

L'emploi demeure le premier vecteur d'insertion sociale et de développement pour nombre de citoyens. La Ville est soucieuse de pérenniser les initiatives en la matière, tout en accordant l'importance qu'ils méritent aux circuits courts et en s'appuyant sur le secteur du Tourisme, dont Spa constitue un incontestable moteur tant dans l'arrondissement de Verviers qu'en Wallonie.

Pour rencontrer ces objectifs, la Ville mènera à bien plusieurs actions concrètes, comme :

- mettre à profit la candidature au Patrimoine mondial de l'Unesco pour augmenter la notoriété nationale et internationale du thermalisme ;
- poursuivre et développer l'initiative du printemps de l'emploi, en y ajoutant un volet consacré à la formation professionnelle ;
- favoriser, par le biais du tourisme et des activités de loisirs, des emplois accessibles au plus grand nombre ;
- amplifier la dynamique entamée de dynamisation commerciale au centre-ville, et particulièrement la création de commerce et la lutte contre les cellules vides, entre autres via les primes communales et *créashop*.
- augmenter l'offre et la diversification des commerces de proximité présents sur le territoire de la Ville de Spa ;
- encourager la création d'une boutique développant l'image de marque de la destination Spa (souvenirs, textile, cartes, jeu, livres, etc.) en partenariat avec les commerçants locaux, Spa monopole et des jeunes créateurs de mode.
- développer les synergies entre les acteurs publics, les commerçants et les organisateurs de manifestation ;
- encourager le développement du tourisme d'affaires et l'organisation de congrès ;
- pérenniser l'implantation et le développement de l'aérodrome de Spa, dans le respect des obligations environnementales, tout en initiant une réflexion avec la Sowaer et l'université de Liège sur le développement d'un hub technologique ;
- développer un espace de travail partagé pour les PME spadoises ;
- soutenir les activités de la maison de l'emploi afin de permettre au plus grand nombre de valoriser leurs compétences dans un emploi de qualité ;
- favoriser les circuits-courts en encourageant la population à consommer des produits locaux et développer de nouveaux potagers partagés ;
- mettre en place un marché des produits de bouche avec pourcentage obligatoire de producteurs locaux.
- collaborer avec l'ensemble de l'Horeca afin d'établir une charte du « bien manger » à Spa (qualité et origine des produits, attention portée à la santé

dans un esprit de convivialité, de bien-être, etc.) en collaboration avec le RATAV.

- renforcer la vision d'une ville qui améliore l'état de santé de sa population, mais aussi ceux qui la visitent en collaborant avec les acteurs de la santé, du bien-être et du développement.
- favoriser l'aménagement d'une aire d'accueil des campings-cars, en partenariat avec le privé ;
- transformer la prime de naissance en chèques cadeaux « commerces spadois » ;

Logement

Ville de patrimoine, Spa compte malheureusement encore trop de logements anciens, sous-dimensionnés ou dont l'état de salubrité pose question. D'un autre côté, beaucoup de classes moyennes ont des difficultés à se loger de manière digne, ce qui est pourtant un droit reconnu dans notre Constitution.

Consciente des défis à relever en la matière, la nouvelle majorité souhaite poursuivre son action volontariste en la matière pour permettre à tous d'occuper un logement de qualité en :

- mettant en place une politique proactive de contrôle des logements existants ;
- adoptant un règlement logement plus strict visant à :
 - o contrôler et maîtriser la division des biens afin d'éviter la mise sur le marché de logements exigus voire à l'interdire ;
 - o lutter contre les logements insalubres, peu respectueux de la dignité humaine et de la sécurité des locataires ;
- soumettant à un contrôle strict le respect de ce règlement ;
- créant une charte communale soucieuse des conséquences pour la santé et fixant les droits et obligations des propriétaires et des locataires ;
- initiant des parcelles « premiers propriétaires » pour promouvoir l'accès à la propriété des jeunes.
- menant des négociations avec le TEC en vue de l'augmentation de l'offre de bus, en particulier en lien avec les villages et Bérinzenne, afin de garantir aux habitants spadois une mobilité aisée liée au « bien habiter » ,

Participation citoyenne, communication, transparence

Renforcer la confiance des citoyen(ne)s envers les décideurs politiques passe par des mesures fortes et l'encouragement des nouvelles formes de démocratie telles que la participation citoyenne. La crise de la Covid19 a aussi mis en avant le besoin de cohésion sociale, de participation à un projet commun. La participation citoyenne contribue ainsi à la solidarité entre tous les citoyens et citoyennes.

Nous nous attacherons à travailler à l'amélioration de la communication de la Ville vers ses citoyen(ne)s.

- Les comités de quartier seront encouragés et soutenus. Le Collège et la présidence du Conseil communal les rencontreront plusieurs fois l'année afin de :
 - Assurer le dialogue avec les autorités de la ville,
 - Présenter et débattre des projets les concernant,
 - Écouter les réflexions d'amélioration du vivre ensemble dans le quartier,
 - Concrétiser les enjeux du PCS en vue de financer des projets de quartier,

Dans un objectif de mieux vivre le quartier ouvert sur la ville.

Le président du Conseil communal assurera la coordination de cette dynamique démocratique.

Durant cette mandature, la majorité s'engage à :

- mettre en place la transparence totale des revenus liés aux mandats publics des élus ;
- faire rapport, chaque année, sur les grands projets en cours et le publier sur le site de la commune. Ainsi, les citoyens pourront suivre les chantiers qui prennent du temps (marchés publics, etc.) ;
- permettre aux Spadois de décider de l'utilisation d'une partie de leurs impôts via un budget participatif ;
- améliorer encore le site internet de la Ville pour en faire un outil moderne, lisible et compréhensible de tous ;
- développer la numérisation de l'administration pour faciliter le contact avec le citoyen et en renforcer l'efficacité ;
- profiter des nouvelles technologies pour améliorer l'information touristique, culturelle et sportive ;
- mettre en place un dispositif pour permettre au citoyen de signaler tout problème sur le domaine public ;
- consolider les conseils consultatifs dans leur rôle de réelles plateformes de participation ;

Energie, Environnement, développement durable

Nichée dans un écrin de verdure exceptionnel, Spa est riche d'un patrimoine naturel qu'il faut préserver. Les forêts et terres boisées - couvrant près de 2 tiers de notre territoire - constituent un véritable trésor vert qui doit être exploité dans le plus strict respect de l'environnement et protégé pour les générations futures.

Spa s'est par ailleurs engagée dans la Convention des Maires, ce qui implique à l'horizon 2020 une réduction des consommations énergétiques de 20% ainsi qu'une production de 20% de l'énergie consommée sur le territoire au départ des énergies renouvelables (40% à l'horizon 2030).

Des actions ambitieuses doivent être menées pour y parvenir. Nous veillerons à :

- mettre en œuvre les stratégies consacrées dans les différents plans : plan climat (PAEDC), plan propreté, communes zéro-déchets, etc.
- moderniser l'isolation des bâtiments communaux et les installations de chauffage pour utiliser rationnellement l'énergie ;
- réduire la consommation de l'éclairage public par l'utilisation de technologies LED tout en améliorant la sécurité des personnes aux passages pour piétons ;
- soutenir le Parc naturel des Sources de Spa-Stoumont dans une perspective de développement durable, en harmonie avec les aspirations de sa population en termes de développement économique, social et touristique ;
- favoriser les synergies avec les autres gestionnaires des promenades spadoises pour un entretien plus efficace ;
- réduire la consommation d'eau pour économiser cette ressource naturelle essentielle, qui fait la fierté de notre ville. A cette fin, nous développerons l'utilisation des eaux de pluie ;
- créer un permis de végétaliser qui autorisera des initiatives citoyennes de transformation de l'environnement public (potagers collectifs, etc.) ;
- développer et entretenir l'implantation de cendriers et de poubelles dans l'espace public;
- remplacer et renforcer le réseau de caméras de surveillance ;
- concrétiser les projets existants de bulles à verre enterrées ;
- placer des panneaux avec le nom des cours d'eau spadois et sensibiliser la population à la propreté des cours d'eau et de leurs abords.
- développer le service relais d'aide à la population pour l'isolation énergétique;
- développer une collaboration accrue avec les communes voisines pour une gestion intégrée des forêts et, plus largement, de l'environnement et la prévention des risques d'incendie, en collaboration avec les acteurs de la forêt (le DNF, Parc naturel des sources, CRIE, etc ...) ,

- renforcer la sensibilisation des promeneurs aux points de départs de promenades sur ces thématiques ;
- équiper la ville de bornes de recharges électriques afin d'accompagner l'évolution de la mobilité vers une mobilité plus verte, tout en instaurant un dialogue avec les exploitants de pompes à essence ;

Action sociale, aînés et santé

Malgré une image envieuse – et enviée – de Cité thermale, Spa doit faire face à des problèmes de précarité et de chômage, comme toutes les communes wallonnes. Y répondre est une priorité pour la majorité qui est déterminée à préserver l'équité et à tout mettre en œuvre pour permettre à chacun(e) de pouvoir mener une vie digne permettant de s'épanouir en santé et bien-être (Chouette Boutique, coiffeur social, épicerie sociale, esthéticienne sociale, frigo social...).

Outre les efforts déployés pour dynamiser l'emploi et en termes d'action sociale, il apparaît tout aussi important de veiller à disposer d'infrastructures de soins toujours à la pointe, pour permettre à chacun(e) de pouvoir vivre en bonne santé.

Ainsi, la majorité ambitionne de :

- établir de fortes synergies entre les actions des équipes du CPAS et du service des Affaires sociales ainsi qu'avec les acteurs associatifs actifs dans le secteur ;
- soutenir les activités sportives, culturelles et associatives accessibles à tous et toutes ;
- participer à l'organisation de diverses activités en faveur de l'estime de soi et de la parentalité ;
- défendre et sauvegarder la présence d'un service d'ambulance au départ de la Ville de Spa ;
- continuer à développer et renforcer les initiatives du CPAS pour l'inclusion sociale au travers de ses ateliers, ses programmes d'insertion et la "chouette boutique" en partenariat avec l'associatif local ;
- développer de nouveaux outils d'insertion et prévention pour lutter contre toutes les formes d'addictions (alcool, drogues, médicaments, jeux vidéo, tabac, etc.) ;
- renforcer l'accompagnement social pour lutter contre le surendettement ;
- développer le système des articles 60 permettant aux plus précarisés de retrouver le chemin de l'insertion socioprofessionnelle ;
- continuer à promouvoir les actions d'information et de sensibilisation à la santé ;
- soutenir le développement d'un pôle médical complet à Spa ;
- soutenir la formation des ALE en particulier des ALE d'accueil extra-scolaire et ATL ;
- lutter contre toute forme d'inégalité au travers du soutien à l'école des devoirs, des ateliers parentaux, une bibliothèque de rue, des cours de langue française langue étrangère, etc. ;
- proposer des ateliers bien être pour le personnel communal ;

- promouvoir le développement des clubs sportifs de disciplines « douces » ;
- promouvoir l'utilisation des thermes pour les spadois et les spadoises ;
- amplifier la prise en compte de la précarité des familles monoparentales dans les politiques sociales ;
- mettre en contact les organisateurs de retour de soirée avec les organisateurs des soirées et manifestations ;
- Porter une attention particulière à la prévention contre le suicide en collaboration avec des acteurs de terrain comme l'asbl « Un pass dans l'impasse ».

Sport et Culture

Le sport et la culture sont des vecteurs essentiels d'émancipation et de cohésion sociale. Il importe que chacun ait accès à ces activités qui permettent de se rencontrer et se réaliser pleinement. En la matière, Spa peut déjà s'enorgueillir de nombreuses infrastructures et manifestations pour tous les goûts et toutes les bourses.

Dès lors, la majorité souhaite maintenir et développer une offre importante et accessible à tous. Pour cela, le collège souhaite :

- développer un système de « tickets suspendus » afin de permettre de réduire le prix des manifestations culturelles pour les moins aisés ;
- négocier avec les grands organisateurs d'évènements spadois la mise à disposition d'articles 27 pour les familles en difficulté ;
- conserver une offre diversifiée (Francofolies, Festival de Théâtre, Tribute, Automne musical, Rétrofolies, Mathy Loxhet, concerts d'été, etc.) pour tous les goûts et tous les publics ;
- amplifier les synergies entre l'Académie, un incroyable vivier de talents, le Centre culturel, le Plan de cohésion sociale et le Centre jeunes ;
- développer des résidences d'artistes de différentes disciplines y compris l'écriture et la rencontre avec les enfants, les jeunes et les membres des académies ou les élèves de tous les réseaux ;
- faire aboutir la rénovation effective de la piscine communale dans les meilleurs délais ;
- regrouper bibliothèque et ludothèque sur un même site ;
- continuer à défendre des tarifs préférentiels pour les Spadois aux manifestations culturelles ;
- continuer à sensibiliser les Spadois à la culture locale au travers du patrimoine bâti, non bâti et immatériel afin d'en faire des ambassadeurs de Spa ;
- continuer à soutenir les associations et encourager la création de nouveaux groupes et soutenir des initiatives privées de lieux de culture ;
- favoriser l'attractivité de Spa par l'organisation de nouvelles manifestations (concerts d'été, concerts en terrasse, ballets, ...) ;
- organiser, en collaboration avec les écoles artistiques et d'enseignement secondaire, des concours permettant aux jeunes de valoriser leurs aptitudes et leur créativité ;
- Des contacts seront entrepris avec la SNCB afin d'augmenter les plages horaires des trains durant la période estivale et certains week-ends de l'année (longs week-ends, jours fériés, période de vacances scolaires, ...) ;
- continuer à optimiser l'utilisation des équipements sportifs et culturels afin de permettre au plus grand nombre d'en bénéficier.

- favoriser l'émergence d'une implantation durable pour le Royal Spa Football Club au Centre sportif de la Fraineuse ;
- entreprendre des contacts en vue d'un partenariat avec des galeries d'art de l'ensemble du pays et en particulier des villes « artistes amis » : Knokke, Laethem Saint Martin, Gand, Charleroi, Namur, Liège, Arlon, ... ;
- organiser un parcours d'artistes dans la ville, en fonction des saisons ;
- organiser des jeux paralympiques ou de présélections sur le site de la Fraineuse, en collaboration avec la Communauté française ;
- mener une réflexion pour placer Spa sur la scène de la culture européenne.

Enseignement, Jeunesse, Petite enfance

Toute politique digne de ce nom doit veiller à accorder toute la place qui leur revient aux jeunes générations. De la naissance à l'entrée dans l'âge adulte, la Commune doit permettre à ces jeunes, et à leurs parents, de concilier tous les impératifs de la vie du XXI^e siècle, avec leurs aspirations.

Ainsi, accompagner les parents en développant un accueil extrascolaire de qualité et accessible est primordial dans un contexte de vie professionnelle et familiale de plus en plus flexible. De son côté, l'enseignement doit, au travers de son projet pédagogique, permettre à chaque enfant, quel que soit l'environnement familial dans lequel il vit, de devenir citoyen(ne) de demain, ouvert(e) sur le monde et ses enjeux.

Pour cela, nous veillerons à :

- poursuivre l'initiative du conseil communal des enfants ;
- créer un conseil communal des adolescents ;
- encourager les recours aux nouvelles technologies dans l'enseignement fondamental tout en éduquant à leur bon usage ;
- développer les pratiques de pédagogie active dans l'enseignement communal ;
- favoriser les collaborations entre la MJC, le centre culturel, l'académie et le PCS ;
- réserver, là où cela s'y prête, certaines rues aux enfants pendant les congés scolaires afin de leur permettre d'y jouer en toute sécurité ;
- améliorer les structures de l'accueil extrascolaire pour favoriser la parentalité ;
- aménager, selon les possibilités, des espaces de jeux pour enfants dans plusieurs quartiers ;
- améliorer et veiller à la sécurité aux abords des écoles et de la crèche ;
- prolonger l'apprentissage numérique et les pédagogies nouvelles dans nos écoles communales et les soutenir dans les autres réseaux qui le souhaitent.
- examiner la création d'une AMO afin de compléter l'offre d'accompagnement et d'animation des jeunes ;
- accentuer l'accueil et les activités bébés admis en collaboration avec l'associatif local et la culture ;
- Soutenir l'initiative d'une implantation d'une auberge de jeunesse ;

Volet budgétaire

Le décret du 19 juillet 2018 intégrant le programme stratégique transversal dans le code de la démocratie locale et de la décentralisation a fixé le cadre général de la déclaration de politique en prévoyant que celle-ci comportera au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.

Le détail financier des projets présentés dans cette déclaration de politique générale sont inclus dans le programme stratégique transversal

A ce stade, précisons cependant que la capacité d'emprunt communal pour financer des projets d'investissement (budget extraordinaire) pour cette législature peut se ventiler comme suit :

	Balise	Hors balise
Solde de la balise au 31/12/2018	15.078.625,61 €	
Emprunts 2019	2.097.416,04 €	254.105,35 €
Solde de la balise au 31/12/2019	12.981.209,57 €	
Emprunts 2020	745.463,65 €	30.241,13 €
Solde de la balise au 31/12/2020	12.235.745,92 €	
Emprunts 2021	1.185.746,63 €	61.298,68 €
Solde de la balise au 31/12/2021	11.049.999,29 €	
Budget 2022	8.081.118,49 €	3.696.970,62 €
MB1	1.025.528,27 €	-2.437.800,00 €
MB2	-34.000,00 €	0,00 €
Solde présumé de la balise au 31/12/2022	1.977.352,53 €	
Projection 2023-2024	4.726.136,01 €	1.598.645,00 €
Solde présumé de la balise au 31/12/2024	-2.748.783,48 €	

Nous souhaitons poursuivre le travail ambitieux pour notre ville et ses citoyens. Les travaux de construction de la nouvelle piscine communale grève fortement la balise d'emprunt mais nous négocions actuellement avec la Région wallonne pour poursuivre le travail de rénovation et de restauration du Patrimoine en inscrivant l'ensemble des projets hors balise afin de conserver un solde de balise positif.

Nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour trouver des nouveaux moyens de financement. Les communes seront confrontées à moyenne échéance à de

nouvelles contraintes financières telles que la réforme des points APE, l'inflation, la crise sanitaire, les inondations, ... ;

Les synergies avec le Centre public d'action sociales sont accélérées en vue de poursuivre les objectifs de rationalisation, d'économies d'échelle et en finalité, offrir le meilleur service public aux citoyens.

Les autorités communales sont attentives à la mise en place d'une veille continue de recherches de subsides, d'opportunités et de leviers de financement des politiques locales.

La volonté est de poursuivre les rénovations et les travaux d'aménagement conviviaux et offrir un service public performant aux citoyens tout en maintenant la fiscalité actuelle.

